

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Villebon sur Yvette le 6 Mars 2024

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS

CONVOCAATION

Cher(e) Ami(e),

Tu es cordialement invité(e) à la prochaine Assemblée Générale du Club des As, qui se tiendra au
Foyer des Sportifs Gymnase MARVINGT

Le Jeudi 21 Mars 2024 à 20 heures 30 précises

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 21 novembre 2023 ;
2. Rapport d'activité de l'année 2023 ;
3. Rapport moral ;
4. Rapport financier arrêté au 31/12/2023 ;
5. Commissions :
 - ✓ Fête du Sport ;
 - ✓ Subventions ;
 - ✓ Secourisme ;
 - ✓ Espaces sportifs ;
 - ✓ Forum ;
 - ✓ Téléthon ;
6. Site Internet ;
7. Questions diverses.

Si d'autres engagements t'empêchent de venir, nous comptons quand même sur la présence d'une personne responsable de ton Association. Dans ce cas, ne pas oublier de remplir le pouvoir ci-joint. Par avance, merci.

Salutations sportives et cordiales,

Le Président,
Patrick Granger

Pg

AF

EB



COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Comité Directeur :

❖ Patrick GRANGER : Président ; ❖ Martine GUERIN : Vice-Présidente ; ❖ Rodolphe FIOT : Trésorier ; ❖ Jean-Claude CHAPUT : Secrétaire-Adjoint ; ❖ Sylvain MAILLARD : Membre ; ❖ Jean-Claude PINON Membre ; ❖ Edwige BABEL Secrétaire.

Associations/Sections :

AÏKIDO CLUB : Martine GUERIN ; Les ARCHERS : Frédéric DAMONGEOT ; MJC BADMINTON : Sylvain MAILLARD ; CBB BASKET : Servet DOGAN ; LA BOULE : Betty ROZE ; BOXING DEFENSE : Audrey CHAMBEAU ; LA CIBLE : Daniel BONNET ; ASV Danse : Martine BECQUART ; VS FOOTBALL : Laurent DEFOSSE ; LES QUARKS Football Américain : Cyril LEBRUN ; GLOBAL COMBAT : Stéphane CAILOQUE ; GOLF DE L'YVETTE : Philippe LAMOUCHE ; ASV GYMNASTIQUE : Martine PIGNON ; ASV HANDBALL : Robert LAFOND ; AJSA JUDO : Antoine COTTIN ; KARATE DEFENSE : Jean-Claude CHAPUT ; ASVKRS Kempo : Louis RODRIGUEZ ; SUBAQUA CLUB : Pascal TERRIEN ; TAÏ CHI CHOUAN : Edwige BABEL ; TENNIS CLUB : Rodolphe FIOT ; PIAFS MJC : Charles BIRCHLER ; ASV TENNIS DE TABLE : Jérôme GOUJON ; ASV VOLLEY-BALL, Frédéric VINCENT.

Soit 23 associations/sections sur 29 présentes à 20 H 30,

Invités :

- Marc BOUREAU : Responsable animation et politique sportives de la ville ;
- Julien LAVERGNE, Directeur du Service de la Vie Associative ;
- George SAFFENO, Association MASOVA ;
- Tom GUILLY, FFCO Essonne.
-

ABSENTS EXCUSES :

Personnalités :

Patrick BATOUFFLET, Maire-Adjoint chargé des Sports

ABSENTS :

Associations :

❖ MJC ESCALADE ; MJC PIAFS ; ECOLE DE KARATE DE VILLEBON ; PIAFS MIGRATEURS ; TAEKWONDO ; VELO CLUB et ESCRIME.



P4
RF
EB



ACCUEIL :

L'an deux mille vingt-trois, le Jeudi 21 Mars 2024, à 20h30, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par la loi.

Le bureau constate que **23** associations sont présentes, ou représentées, sur 29 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des As.

Préambule :

Le quorum étant donc atteint, Patrick GRANGER ouvre la séance à 20 H 40 et une minute de silence est respectée en mémoire des personnes disparues.

Il donne donc la parole à M. Georges SAFFENO, Président de l'Association MASOVA (Madagascar Solidarité Volontariat et Actions), pour une présentation de la manifestation que se déroulera sur le Centre Sportif les 2 et 3 novembre 2024. Cette manifestation rassemblera les associations de la région voir nationale du même type et laisse l'ouverture à la participation des Associations/Sections Sportives de la commune représentées dans le programme des activités sportives, la liste devrait parvenir dans les semaines à venir. S'engage alors une suite de questions/réponses.

Patrick GRANGER remercie M. Georges SAFFENO pour son intervention, le Club des AS communiquera aux Associations/Sections concernées les informations reçues dès réception.

Il invite l'Assemblée à commencer les travaux liés au déroulement de l'Assemblée Générale à 21 H 05.

I - APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2023 :

Pas de remarque quant au compte rendu.

Il est procédé au vote pour son approbation :

Voix présentes, ou représentées :23- Voix exprimées :23- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 24

Le CR de l'AGO du 21 Novembre 2023 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

II - RAPPORT D'ACTIVITE du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2023 :

ACTIVITE INTERNE

- 91 PERMANENCES ;
- 8 REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ;
- 1 ASSEMBLEE GENERALE (30/03) ;
- 1 REUNION GENERALE DES ASSOCIATIONS/SECTIONS CONCERNEES PAR LES ESPACES SPORTIFS (19/06).

Pg EB



ACTIVITE DES COMMISSIONS :

- 4 REUNIONS OU ENTREVUES POUR LA COMMISSION « FETE DU SPORT » AUXQUELLES IL CONVIENT D'AJOUTER LES OPERATIONS DE COLLAGE ET D'AFFICHAGE REPRESENTANT UNE BONNE JOURNEE ;
- 5 REUNIONS OU ENTREVUES POUR MISE EN PLACE POUR LA COMMISSION « FORUM » ;
- 2 REUNIONS DE LA COMMISSION ESPACES SPORTIFS ;
- 5 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SUBVENTIONS » ;
- 3 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SECOURISME » ;
- 4 REUNIONS POUR LA PREPARATION ET RENDUS DIVERS POUR LE TELETHON ;
- 3 POUR LE GALA DES ARTS MARTIAUX.

ORGANISATIONS

- REPAS DES PRESIDENTS LE 29/09 ;
- FETE DU SPORT le 13/05 ;
- FORUM le 9/09 ;

PARTICIPATIONS

- 19 CONVOCATIONS MAIRIE (JEUNESSE, ANCIENS COMBATTANTS, ADJOINT AUX SPORTS, SERVICE A LA POPULATION, ST COME ET DAMIEN, COMMUNICATION, RYTHMES SCOLAIRES, PLAN CLIMAT, etc...);
- 1 REUNION SPECIFIQUE « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END » ;
- 4 REUNIONS AVEC LE SERVICE SPORTS ;
- 9 ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS ;
- 12 REUNIONS DIVERSES (PARIS 2024, FFCO, MJC, PLAN CLIMAT, VIE ASSOCIATIVE, CAP SUR OLYMPIE, ETC)

IL CONVIENT AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES ENTREVUES AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DONT ET SURTOUT CELUI DES SPORTS.

EN CONCLUSION, L'ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LE NOMBRE D'OBLIGATIONS DE PRESENCE POUR LA VIE DE L'ASSOCIATION A SAVOIR : 169.

III - RAPPORT MORAL : Patrick Granger

Patrick GRANGER fait la lecture du rapport moral :

« Comme chaque année, et toujours sans vraiment en changer la présentation, vous avez entre vos mains la liste des rendez-vous et évènements divers et variés réalisés tout au long de cette année 2023.

Le chiffre mentionné au bas de cette énumération demeure conforme à celui des années précédentes avec une très légère augmentation.

Sur le travail exercé tout au long de l'année, nous n'avons plus de « salarié », il a été réalisé toutefois grâce aux membres du CODIR avec une assiduité et une implication

Pg 107 EB



plus précise tout au long de l'année. Pour l'instant et à ce jour, le remplacement de Jean-Claude CHAPUT n'est pas à l'ordre du jour.

Ce dernier a repris son statut de bénévole et de Membre du CODIR avec, cela va de soi, moins de contraintes. Suite aux quelques frayeurs sur son état de santé, il n'était plus question de revenir à la situation précédente, la décision s'est prise en toute loyauté et explications avec lui.

Cela m'amène donc à vous donner la situation du CODIR. Les 2 derniers entrants ont apporté du sang neuf. Comme je vous l'ai mentionné, tout ce petit monde y a mis du sien et tous les engagements ou presque ont été respectés. Me concernant, j'y ai mis une implication totale avec de temps en temps des délégations nécessaires et indispensables.

Je ne peux donc que vous confirmer du bon état d'esprit régnant au sein de la structure, nous restons toujours à l'écoute, nous intervenons régulièrement et surtout à chaque fois que nécessaire.

Les ordres du jour des CODIR sont peut-être plus précis et denses, la quasi-totalité des décisions sont prises lors de réunions mensuelles imposées et demeurent de conséquence plus collectives.

Sans faire de l'autosatisfaction, le travail peut être considéré comme sérieux et impose le respect.

Il demeure aussi évident que les portes sont toujours ouvertes et si parmi vous ou vos connaissances, la tentation de nous rejoindre existe quelque part, alors il n'y a aucune hésitation à avoir.

Sur l'évolution des adhérents, les cotisations demandées auprès de vous ont toutes été reçues à part le Club de l'Escrime qui s'est retrouvé réduit au sommeil de par la démission du Bureau sans avoir prévu une suite.

Nous avons également reçu 2 Associations labellisées comme telles à savoir une activité de Jujitsu Brésilien et Excalibur Powerlifting (association affiliée à la Fédération Française de Force) évoluant dans la zone de la Prairie. Pour la 1^{ère}, le fonctionnement associatif tel que nous le connaissons ne semble pas la préoccupation première, son interlocuteur est plutôt intéressé pour son propre intérêt, plus précisément afin de s'assurer une rémunération. Des propos et informations donnés sur quelques réseaux sociaux limite diffamatoires nous laissent sceptiques et nous incitent à demeurer prudent et attentiste. Pour la 2^{ème}, nous les avons reçus et entendus, nous leur avons indiqué la marche à suivre et envoyé la liste des documents à nous fournir avec une date butoir (20/01). Rien, à ce jour, ne nous est pas parvenue.

Toutefois, nous ne disposons pas d'espaces extensibles et nous ne pourrions pas satisfaire les éventuelles demandes de créneaux supplémentaires.

Pg BF
EB



Sur les commissions, sans entraver les présentations de chaque responsable, nous avons effectué un inventaire des Membres dans sa globalité, il y en avait bien besoin. J'aurai l'occasion après les différents exposés de vous lister les différentes compositions de manière à les rafraîchir si le besoin s'en fait sentir à nouveau.

Néanmoins, nous faisons le constat de plus en plus de demandes de sollicitations sur les espaces d'évolution sur le Centre Sportif concernant les occupations liées à des manifestations diverses et variées, sportives mais aussi extra-sportives. Vous pouvez être assurés de notre total engagement quant aux réponses, le 1^{er} d'entre eux étant le moins de gêne possible pour les Associations/Sections que vous êtes. Je veux également que vous sachiez qu'à chaque consultation, vous n'avez aucune hésitation à vous exprimer en cas d'avis défavorables sur les mises à dispositions des créneaux ou dates demandées. Nous reporterons vos décisions avec exactitude, soyez-en certains et convaincus.

En l'état actuel des choses, aucune véritable fâcherie n'est constatée.

D'une manière plus globale, nous apprécions la démarche de consultations et elle nous sied bien.

Sur le fonctionnement des Commissions sur l'année 2023, une réunion à minima a été organisée.

Un petit paragraphe supplémentaire dans ce rapport concerne une présentation de l'évolution des effectifs enregistré lors des 2 dernières saisons grâce à la saisie de vos informations données et établies lors des demandes de subventions.

Quelques chiffres donc :

Pour 2023, 3855 adhérents pour 3475 en 2022 soit un écart de + 10% ;

380 adhérents supplémentaires ont donc été recensés et il demeure à noter que les nouvelles adhésions représentent 96% pour la catégorie des -18ans ;

2340 hommes pour 1515 femmes représentant respectivement 61% et 39%, sur la parité, il y a encore un peu de travail à effectuer ;

1596 de -18ans et donc 2259 de +18ans représentant respectivement 41% et 59% ;

Sur les 3855, 3013 sont adhérents et affiliés à une Fédération soit 74% ;

Plus globalement, les craintes de fuites d'adhérents suite aux 2 dernières années liées à la crise sanitaire ne sont pas présentes dans les chiffres et j'y vois des perspectives rassurantes.

Pg

PF

EB





Sur le plan des manifestations, la Fête du Sport a repris sa vitesse de croisière et s'est déroulée le samedi 13 Mai, pas véritablement de nouveauté donc, Martine s'est montrée explicite lors de l'Assemblée Générale de Novembre dernier et je suppose qu'elle ne va pas se montrer avare de précisions pour cette année même si l'évènement se retrouve englobée dans Cap sur Olympie.

Concernant le Forum, notre souhait de voir le Règlement Intérieur adopté par le Conseil Municipal n'a pas été retenu. Nous pensions pouvoir organiser une Commission Mixte afin de valider la participation de toutes les Associations Sportives et Extra-sportives. En effet, concernant ces dernières, nous avons éprouvé quelques gênes pour autoriser ou non les participations en se référant au Règlement Intérieur validé uniquement et seulement par vous tous, les Associations/Sections Sportives.

Nous avons rappelé l'objet de notre existence à travers les délégations à gérer uniquement le domaine sportif et notre compétence en la matière a donc ses limites.

Toutefois, il a été convenu d'une concertation sur les quelques litiges qui pourraient se présenter, le refuge nous concernant étant l'application du Règlement Intérieur. La participation est limitée cependant au seul secteur associatif autrement dit non-marchand et l'exclusion des associations à caractère politique, syndical et religieux.

Enfin, nous avons arrêté la date du 7 Septembre 2024 pour la tenue pour cette année.

La crise sanitaire avait laissé sur le carreau l'opération SPORLIDAIRE. Sur les quelques informations, notre partenaire principal, l'Association EMMAÛS n'était plus très enthousiaste au vu des fonds récoltés par rapport à l'énergie déployée. Affaire à suivre cependant...

Concernant la fin de l'année 2023, nous avons pris notre part de responsabilité pour le Téléthon avec la planification d'une journée le samedi 2 Décembre sur le Centre Sportif soit une semaine avant l'évènement officiel. Sur le plan de l'organisation, il a été décidé d'un certain nombre d'animations sur le Gymnase MARVINGT et le nombre d'activités était représentatif et fourni si nous en croyons les quelques échos recueillis ici ou là. Je me contenterai d'observer quelques faits marquants et seront à prendre en compte sur une organisation future :

- La décision trop tardive pour l'organiser de manière à obtenir un temps nécessaire à la préparation, il a fallu dans un délai record tout prévoir ;
- La participation du public en dessous de nos estimations y compris sur le Centre Sportif le jour même, l'information n'a pas circulé comme elle aurait dû ;
- L'élément encourageant à nos yeux réside en la mobilisation des quelques Associations pour la mise à disposition de paires de bras pour l'aide apportée le jour « J » dans une excellente ambiance ;
- Comme tous les ans depuis maintenant quelques années, la mobilisation du Centre de Loisirs avec la vente de ses calendriers est à souligner ;
- Enfin, le résultat de l'opération globale a permis une collecte de dons de 3670 €.



Je tiens à remercier très chaleureusement tous les Bénévoles qui nous ont aidé avec une mention particulière pour Cyril, Yves et Michel pour avoir fait office de locomotive.

Une réunion se tiendra dans les tous prochains jours pour en établir le bilan définitif et voir si pour 2024....

Les dates de la manifestation nationale ont cependant été modifiées à savoir qu'elles se dérouleront sur le weekend des 29 et 30 Novembre 2024.

Je terminerai le bilan des organisations par le déroulement des formations « secourisme » pour l'obtention du PSC1 et Recyclage des 9 et 10 Décembre. Compte tenu de l'effectif minimal à atteindre pour la formation « recyclage » du samedi 9, il a été décidé de l'annuler et de la reporter au 20 Janvier de cette année.

Concernant le stage initial du 10, la journée s'est plutôt bien passée et le bilan extrait positif. 9 personnes (8 adhérents et 1 non-adhérent) sont reparties avec l'obtention du PSC1.

Un petit souci sur l'organisation de la journée nous a été remonté sur la pause « déjeuner », il a été décidé de pourvoir à une collation pour les sessions futures, le coût en sera supporté par le Club des AS. Cette décision aura pour but de garder les formateurs et les stagiaires sur le site et d'y ajouter un esprit plus convivial plutôt que de les voir se disperser à travers la ville.

Voilà donc en ces quelques lignes mon propos sur nos organisations sur l'année 2023.

Comme à chaque fois, je me dois de vous entretenir sur l'état de nos relations avec nos partenaires, le principal étant, vous vous en doutez sans aucun mystère, la Mairie, les Elus et les Services Municipaux. Nous entretenons des relations soutenues et surtout indispensables.

Toutefois, nous avons bien compris au travers de nos participations à vos réunions, Assemblées Générales mais aussi sur nos observations concernant le fonctionnement du Centre Sportif, un nombre certain de commentaires et d'avis ont été remontés de façon défavorable. Au cours des dernières semaines de l'année 2023, nous avons donc fait remonter les quelques observations. Même si la maîtrise des grèves à répétition a montré quelques difficultés de gestion des évènements, cela a constitué une gêne compréhensible, handicapante et supportée que ce soit sur le plan activité et financier de vos activités. Nous avons été écoutés et en conclusion, nous avons été conviés à une réunion avec M. le Maire et Patrick BATOUFFLET pour en discuter au tout début de l'année 2024 (le 13/01 pour être exact).

Tous les points ont pu être abordés avec attention, l'objectif étant de rappeler les desideratas communs pour le monde associatif que nous sommes et les Services

P4 RF
EB 



Municipaux d'une manière plus générale. La ville a besoin des Associations pour assurer de l'activité et du lien social et nous avons également besoin des Elus et des Services Municipaux pour nous y aider.

C'est donc avec une certaine satisfaction constatée depuis que les messages ne sont pas restés vains et c'est tant mieux. Malgré tout, nous resterons vigilants et maintenant que la porte est ouverte...

Enfin, la décision du Service concernant la création de la publication de Villebon Sports Infos, avec une centralisation des informations auprès de Marc BOUREAU, est accueillie avec satisfaction. Elle permet la publication d'informations plus précises et plus proches d'évènements et de résultats sportifs à signaler. Aucune hésitation n'est à observer pour la proposition d'articles et encore moins pour la diffusion aux Adhérents.

Pour terminer, nous jugeons donc nos relations correctes et nous essayons de nous montrer le plus transparent possible, toute décision prise doit apporter une argumentation justifiable.

En matière de partenariat, je vais citer également la FFCO de par notre affiliation. Tout au long de l'année, cette Fédération n'est pas avare d'informations et de communications en tous genres et nous nous faisons fort de vous les transmettre. Je sais aussi qu'elle est sollicitée pour des avis et conseils par certains et certaines d'entre vous. Là aussi, il n'y a pas d'hésitations à avoir, l'accueil et les renseignements fournis demeurent utiles et précieux.

Nous jugeons les relations positives.

Nous citons également le Conseil Départemental de l'ESSONNE. Les relations sont devenues moins soutenues du fait de l'abandon des 7 € octroyés par adhérents(es) comme moyens attribués pour l'aide financière au fonctionnement des associations. Je sais également que la FFCO a de son côté établi un bilan qui selon toute évidence laisse un manque sur les finances des Associations.

Là aussi, affaire à suivre même si le temps est à la recherche des économies à effectuer mais le faire au détriment du mouvement sportif associatif demeure de notre avis une erreur.

L'ASV et la MJC ont également droit à être citées pour les échanges cordiaux entretenus et aides déployées.

PS
RF
EB





Je terminerai par rappeler cependant de par notre statut de bénévole qu'il existe des limites à ne pas dépasser. Nous ne pouvons pas être partout, nous devons aussi gérer et surtout assurer une aide aux adhérents que vous êtes et cela demeure valable à tous les niveaux. Les représentants que vous êtes savent et comprennent mieux que quiconque le propos.

En conclusion, dans un 1^{er} temps, je terminerai par la série de remerciements à adresser et je vais et sans surprise me répéter :

- Les personnels de tous les services municipaux dans leur ensemble avec une mention particulière pour ceux du Service des Sports ;
- Les Elus pour le maintien contre vents et marées de l'enveloppe financière allouée aux sports et bien entendu en premier lieu pour celui auquel nous avons à faire compte tenu de sa fonction, je veux parler de Patrick BATOUFFLET ;
- Les Membres du CODIR pour leur disponibilité et leur aide et j'y associerai bien volontiers tous les Membres des Commissions pour leur implication et travail réalisés ;
- à toutes celles et ceux et nous ne pouvons qu'être fiers de les représenter ce soir entre autres qui œuvrent sans compter avec un dévouement hors normes pour organiser et encadrer la pratique sportive au sein de nos associations.

Et dans un 2^{ème} temps, si vous le voulez bien, je terminerai ce rapport par le petit billet d'humeur habituel et vous pouvez croire à notre soutien inconditionnel :

Les deux dernières années ont fait émerger quelques incertitudes.

*Malgré cela, nous avons trouvé la force de réagir, d'entreprendre, de poursuivre
et même si l'équilibre reste fragile,
nous devons tout faire pour continuer à y croire.*

La démonstration de l'accroissement des effectifs en est le meilleur baromètre.

La pratique de l'activité sportive est bonne pour la santé et pour le genre humain !

C'est quand même mieux que la guerre ! Non ?

Que le Club des AS vive donc encore longtemps !!!

VIVE LE SPORT !!

Aucune remarque ou commentaire n'est effectuée, il est donc procédé au vote.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.


P4 AF
EB





IV – RAPPORT FINANCIER AU 31/12/2023 et PREVISIONNEL 2024

Compte de résultat année 2023

		 COMPTE DE RESULTAT 2023 Période du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023					
	2023	Prev	2022		2023	Prev	2022
FONCTIONNEMENT	5 136	11 525	15 809	SUBVENTIONS	22 000	22 000	11 002
Assurance	214	210	205	Etat			
Salaires		2 051	2 051	CG			2 002
Charges		2 169	2 169	Commune	22 000	22 000	9 000
Gestion	3 422	2 095	3 081	Commune Projet			
Provisions	1 500	5 000	8 303				
ACTIVITES	33 257	28 845	19 490	GESTION	18 329	18 370	32 593
Fête du Sport	8 904	8 904	7 515	Adhésions	580	580	580
Goodies	2 308	2 308	144	Remboursement			
Forum	1 310		1 158	Participations	435	800	3 113
Repas P/T AG	3 029	80	1 873	Placement	705	391	390
Telethon	291		1 494	Reprise N-1	16 599	16 599	28 256
Divers	4 103	4 103	3 780	Ventes			
Formation	813	800	1 088	Prod Except.	10		254
Chrg Except.	12 500	12 650	2 438				
Résultat Excédentaire	1 936	0	8 296	Résultat Déficitaire			
CHARGES	40 329	40 370	43 595	PRODUITS	40 329	40 370	43 595

Le compte de résultat de l'année s'équilibre à 40,329€ avec un résultat excédentaire de 1936€. Le prévisionnel était évalué à 40,370€, donc un exercice en accord avec les attentes.

Concernant les Produits:

- **Subventions** : Pas de surprise sur la subvention communale (22,000€), pas de subvention départementale suite aux modifications d'attribution de subvention souhaitées (subvention projet uniquement et non plus de fonctionnement et projet)
- **Gestion** : Toutes les associations ont payé leur cotisation (580€). Les participations concernent les inscriptions aux formations de secourisme (435€). Le Placement sont les intérêts sur la trésorerie (705€). Le report à nouveau est la somme des provisions de fonctionnement (8303€) et de l'excédent de l'année passé (8296€). Le produit exceptionnel étant une remise sur acquisition de la cafetière (10€).

Concernant les Charges:

- **Fonctionnement** : Nous retrouvons les frais de gestion (3422€) avec la cotisation à la FFCO (1083€), les fournitures de bureau (650€), les fournitures générales (621€,

P4 AF
 BS



cafetières), l'abonnement Internet et frais de site (525€), les frais divers de réceptions et cadeaux (380€) les frais bancaires (163€).

- Activités :

La fête du sport (8904€) avec les frais de sonorisation/animation (5834€), les goodies (2089€), la communication et repas (981€).

Goodies (2308€) avec une commande de T.Shirt

Forum (1310€) pour l'organisation du repas

Repas (3029€) pour l'organisation des repas annuels des Présidents (1608€), de l'AG (251€) et du Codir (1170€)

Téléthon (291€) avec du petit matériel pour l'organisation et les crêpes

Divers (4103€) pour l'achat de barnums et oriflammes

Formation (813€) pour faire venir les formateurs (800€) et viennoiserie (13€)

Charges exceptionnelles (12500€) est une provision pour des projets qui sont reportés à l'année suivante (projet pour du mobilier, des vêtements, du secourisme, des goodies, ...)

Les rapport et bilan financier pour l'année 2023 sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

Budget Prévisionnel 2024

CHARGES		Prev 2024	Prev2023
60	Achats	3 000	3 100
602	Achats Mat Sportif	2 000	2 000
606	Fournitures	1 000	1 100
61	Services Extérieurs	15 050	14 470
611	Sous Traitance	14 600	13 000
615	Entretien	200	200
616	Assurance	250	210
618	Divers		1 060
62	Autres Services Ext	9 750	11 400
622	Remuneration Intermediaire		
623	Publicite, Publication	700	1 500
625	Deplacement, Reception	7 150	8 000
626	Frais Postaux, Tel	700	700
627.63	Services Bancaires, Autres	1 200	1 200
63	Impôts, Taxe		0
64	Charges de Personnel	2 200	6 400
641	Salaires	1 000	3 400
645.65	Charges Sociales	1 200	3 000
65	Autres Charges		0
66	Charges Financieres		0
67	Charges Exceptionnelles		0
68	Dotation aux Amortissements		5 000
S/Total		30 000	40 370
	Résultat Excédentaire		
Total des Charges		30 000	40 370

PRODUITS		Prev 2024	Prev2023
74	Subventions d'Exploitation	17 000	22 000
7411	Etat		
7412	Region		
7413	Departement		
7414	Commune	17 000	22 000
7415	Commune Exceptionnel		
75	Autres Produits de Gestion	1 380	1 380
	Cotisations, Adhésions	580	580
	Participation Formation	800	800
	Téléthon		
	Forum		
76	Produits Financiers	400	391
	Intérêt Placement	400	391
77	Produits Exceptionnels	7 220	8 296
771	sur Opération de Gestion		
772	sur Exercices Antérieurs	7 220	8 296
78	Reprise sur Amortissements	4 000	8 303
S/Total		30 000	40 370
	Résultat Déficitaire		
Total des Charges		30 000	40 370

Pz AF
EB





Le bilan financier prévisionnel pour l'année 2024 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

V - COMMISSIONS

1. Fête du Sport : Martine Guérin

Fête du Sport 2023 : affluence en hausse, un peu de fraude constatée (6 ados concernés). La date pour 2024 a déjà été retenue à savoir le 25 mai et suite à la communication de l'organisation d'une manifestation sur la ville dénommée « CAP SUR OLYMPIE » dans le cadre du label Paris 2024 et des Jeux Olympiques sur la région, il a été décidé d'une fête sur 3 jours les 24, 25 et 26 mai. La Fête du Sport sera incluse dans cette organisation.

2. Subventions : Pascal MERLE

Délai de remise des dossiers plus court qu'habituellement, car les demandes devaient être votées et validées avant fin 2023 en Conseil Municipal. La Commission devra donc faire les propositions au plus tard pour le 15/10/2024.

Il y a eu plus de dossiers incomplets qu'en 2022 => les dossiers devront être mieux préparés pour 2024.

3. Secourisme : Pascal MERLE

4 formations prévues sur 2 journées pour le PSC1 les 9/12/2023 et 21/01/2024 ; pour le « recyclage » sur 2 demi-journées les 9/12/2023 et 20/01/2024.

La communication des dates concernant les formations programmées pour la fin de l'année 2024 et début 2025 seront communiquées dès connaissance.

Pascal MERLE procédera à un recensement pour le PSE1 (secourisme en équipe) qui se déroule sur 2 week-ends.

La communication des dates concernant les formations programmées pour la fin de l'année 2024 et début 2025 seront communiquées dès connaissance.

4. Espaces Sportifs : P. Granger

Comme promis, une réunion de toutes les Associations/Sections concernées s'est déroulée le 15/06 pour un état des lieux sur les occupations de tous les espaces mis à disposition.

Il s'en est suivi d'une réunion de la Commission le 26/06 pour proposer et entériner les différents changements.

Une 2^{ème} réunion s'est déroulée le 19/10 afin d'attribuer un créneau laissé par le Judo et ceux de l'Escrime pour non reprise d'activités pour la saison 2023/2024.

Il a été rappelé que la Commission sera réunie à chaque fois qu'un créneau sera laissé libre ou pour toute nouvelle demande exprimée par les Associations.

P4 MF
EB





5. Forum : S. Maillard

« La date retenue pour l'édition 2024 est positionnée au samedi 7 septembre, la rentrée scolaire étant le 2, les parents seront déjà en possession des agendas de leur progéniture. Les modalités d'installations et d'accès à l'espace seront reconduites (accès interdit entre 12 et 13h45).

Comme indiqué par Patrick dans son rapport moral, le Règlement Intérieur du Forum n'a pas évolué et donc celui qui est sur le site du Club des As reste la référence mais cela implique que nous soyons donc toujours obligés à une analyse des nouvelles demandes hors sportives, les dernières en date étant des Scouts d'Europe et CRDVA91 (conseil départemental de l'Essonne) ... à suivre.

Suite aux nombreuses relances effectuées par Laurence et le Club des As, les associations souhaitant un repas qui ne fourniront pas leur chèque de caution avec leur réservation ne seront pas prises en compte.

A noter aussi, inscrivez votre besoin en électricité clairement sur la demande, et prévoyez votre rallonge. Rappel, merci de ne pas prendre les chaises de vos voisins mais faire appel aux gardiens présents si un oubli a été constaté sur votre emplacement.

Développement durable : Un point d'eau au niveau des boîtes aux lettres est accessible, avec vos gourdes personnelles, pas de distribution de bouteille prévu.

A noter qu'à cette heure, nous ne savons pas si la municipalité ou le centre sportif nous fera l'honneur d'un évènement sur le parvis, pour mémoire le skate-park l'année passée. »

6. Téléthon / Action caritative : P. Granger

Malgré quelques hésitations sur le renouvellement de l'opération pour l'évènement compte tenu des travaux effectués sur le Centre Culturel Jacques BREL, il a été décidé grâce à quelques volontaires de passer outre avec un temps de préparation restreint. L'édition 2023 se déroulera donc le 2 décembre de 14 à 18 H dans le gymnase MARVINGT. Des ateliers sont prévus, une liste de Bénévoles a été effectuée et il est rappelé à toutes les Associations/Sections de bien ventiler les informations sur cet évènement.

Le Club des AS envisage une réunion avec les associations initiatrices du projet, les élus et les services municipaux après l'évènement du 2 décembre pour l'organisation de la prochaine édition, et ce afin d'anticiper plus avant la prochaine manifestation.

Une réunion sera donc organisée en tout début d'année prochaine afin de procéder au bilan et de préparer plus en amont, en cas de reconduction, l'édition 2024.

En conclusion, Patrick GRANGER remercie pour le travail exercé par les Commissions et des remerciements sont adressés à toutes les personnes sollicitées.

Il rappelle également que les Membres de celles-ci ne siègent pas en tant que représentant d'Associations/Sections et une certaine confidentialité doit exister sur les débats et décisions. Ces dernières ne doivent être diffusées qu'après la rédaction des compte rendus. Concernant la Commission « Subvention », les informations doivent être, quant à elles, communiquées qu'après la validation par le Conseil Municipal. Ce dernier a tout pouvoir de modification.

VII. SITE INTERNET : Sylvain MAILLARD

Après un changement d'hébergeur et après quelques difficultés en prise en main, nous avons réactualisé les pages avec les éléments indispensables, mais vous êtes tous invités à donner votre

Pg

AF
EB





avis pour une amélioration certaine, url : <https://club-associations-sportives-villebon.sportsregions.fr/>

Mis en ligne : les statuts, règlements Intérieurs, toutes les affiches des fêtes du sport et des forums, la liste des présidents depuis la création en 2004, les AGO sur 2 ans glissant, informations sur les commissions, et la partie agenda est en cours de construction.

Pour l'ensemble de ce travail, je tiens aussi à remercier Franck du CAM pour son aide précieuse.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

- Gala des arts martiaux reporté : la date sera communiquée dès connaissance.
- La parole est donnée à Marc BOUREAU pour une présentation de la manifestation « Cap sur Olympie » des 24, 25 et 26 Mai 2024.
- Le CODIR informe l'Assemblée que l'année 2024 marquera les 20 ans d'existence du Club des AS et communiquera donc le moment choisi pour fêter l'évènement.

Fin de l'AG pour 23h autour d'un pot de clôture, fermeture des portes pour 23h45.

Le Président

Patrick GRANGER

La Secrétaire

Edwige BABEL

Le Trésorier

Rodolphe Fiot